

Entrée en 2^{ème} S

Document à remettre au bureau d'accueil de l'école, contre accusé de réception, ou par mail à l'adresse info@e-ndc.org, pour le jeudi 03 juillet 2025 à 12h00 au plus tard.

Premier degré: 2ème S

Cette année complémentaire prend en compte les besoins spécifiques de l'élève afin de combler les lacunes constatées et d'acquérir des stratégies d'apprentissage plus efficaces.

A ce titre, des activités spécifiques de soutien sont organisées en plus de la formation commune.

Attention : le premier degré ne peut être parcouru qu'en trois années maximum !

Formation commune (5h):

- Religion: 2h

- Education physique: 3h

	Activités spécifiques de soutien et activités complémentaires 27h	Nombre total d'heures
Formation	• Français : 5h + 2h	
Commune	Mathématiques : 5h + 2h	32 h
5h	Langues modernes I Néerlandais : 4h + 2h	
	Etude du Milieu : 4h	
	Sciences: 3h	

<u>Remarques éventuelles</u> :	quitte l'école ?	oui/non	
Autres :			
Les soussignés déclarent avoir consult	é, sur le site de l'école <u>wwv</u>	/.e-ndc.org , les docur	nents
suivants :			

- Le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur
- Le projet d'établissement
- Le règlement des études et le règlement d'ordre intérieur

Ils ont pris connaissance de ces projets et règlements relatifs à l'année prochaine et y **adhèrent intégralement** (en ce compris les activités extérieures et le voyage scolaire). Cette adhésion est une **condition** à la réinscription de l'élève dans l'établissement.

Sauf exception aucun changement ne sera accepté!			
Fait à Signature de l'élève,	LeSignature du responsable,		